



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Colombe, le 16 mars 2022

### PLUS D'UN MILLION D'ARBRES PLANTÉS EN ISÈRE D'ICI 2028

**Lors d'un déplacement à l'ENS de la Bièvre situé à Colombe, le Président du Département Jean-Pierre Barbier a lancé le projet « 1 arbre, 1 habitant », accompagné par le Vice-président Fabien Mulyk, en charge de la forêt, et Cyrille Madinier, Vice-président en charge de ruralité. Objectif ? Planter plus d'un million d'arbres durant le mandat.**

#### Un engagement électoral

Après l'expérience réussie d'« 1 arbre, 1 agent » qui a consisté en 2020 et 2021 à planter 5000 arbres en Isère, la Majorité Pour l'Isère s'est engagée, lors de la campagne électorale, à planter cette fois « 1 arbre, 1 habitant », soit plus d'un million d'arbres en Isère, au cours du nouveau mandat.

La plantation massive d'arbres permet de favoriser la captation de carbone et l'adaptation du territoire en général, et de la forêt en particulier, aux effets du réchauffement climatique. La plantation se fera de manière rigoureuse, en choisissant des essences locales, diversifiées et adaptées à notre climat et à ses évolutions, comme le recommande l'ONF, et en les plantant sur les lieux les plus utiles pour le territoire et l'environnement (en forêt, le long des parcelles agricoles, dans les communes, etc.).

Ce programme aura de multiples bénéfices :

- pour l'agriculture et le bien-être animal : lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement, protection des parcelles contre le vent, ombre pour les élevages, refuge pour les insectes pollinisateurs et auxiliaires des cultures ;
- pour l'arboriculture, la filière bois et l'économie locale : soutien aux pépiniéristes, aux entreprises et aux autres acteurs de la filière ;
- pour la santé : amélioration de la qualité de l'air ;
- pour la sécurité : prévention des risques d'inondation et d'éboulement ;
- pour l'éducation : sensibilisation des élèves à la préservation de la biodiversité ;
- pour la qualité de vie et l'attractivité de notre territoire : îlots de fraîcheur en ville et en centre-bourg, barrières acoustiques entre les habitations et les routes, amélioration et embellissement du paysage, retour d'une microfaune dans nos environnements quotidiens...

#### Quatre axes

Cette plantation se déclinera selon quatre axes :

- forestier à destination surtout des forêts publiques, mais également des forêts privées, avec un objectif d'un million d'arbres qui sera financé à hauteur de 80 % par le Département ;
- agricole à destination des agriculteurs, principalement pour la plantation de haies, avec un objectif de 50 000 plants ;



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- cadre de vie à destination des collectivités, notamment en milieu urbain et centres-bourgs pour encourager la réalisation de plans de végétalisation et d'îlots de fraîcheur, en favorisant les plantations à forte plus-value (arbres d'alignement, jardins publics, vergers...), avec un objectif de 10 000 plants aidés ;
- départemental visant à planter dans les cours des 97 collèges publics, autour des bâtiments départementaux, ainsi que dans les jardins des EHPAD, avec un objectif de 1000 plants.

Nous prévoyons d'entretenir les plants pendant 3 ans pour leur permettre de grossir et d'être résistants. Un budget de 14M€ sera dédié à la mise en œuvre de ce projet.

*« Planter un arbre par habitant en Isère est inédit. Au travers de ce plan, nous voulons à la fois participer, à notre échelle, à lutter contre les changements climatiques et impulser une dynamique collective pour verdir le territoire et préserver la qualité de vie des Isérois. C'est un investissement de long terme pour notre environnement, notre santé et notre économie », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.*